

## Dans cette édition...

■ **PROJET DE PROTECTION D'AMBIOTERRA** PAGE 1 ET 2

À la rescousse des espèces aquatiques en péril

■ **BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE TROUT** PAGE 3

Sensibilisation aux pratiques agroenvironnementales

■ **DONS DE NICHOURS POUR LA FAUNE AILÉE** PAGE 4

Merci à Alexandre Lavoie et ses étudiants

**BULLETIN 2019** VOLUME 11 : NO 2



*Gobie à taches noires  
(espèce exotique envahissante)*



*Fouille roche-gris*



# À la rescousse des espèces aquatiques en péril

En 2019, l'équipe d'Ambioterra a continué son projet de protection des espèces aquatiques en péril dans la zone de la rivière Châteauguay grâce principalement au financement de Pêches et Océans Canada, la Fondation de la faune du Québec et la Fondation Echo.

Les espèces en péril ciblées dans ce projet sont celles inscrites à la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), plus particu-

lièrement le **dard de sable**, le **méné d'herbe**, le **fouille-roche gris** et le **brochet vermiculé**. En protégeant ces habitats, plusieurs autres espèces en bénéficient comme la lamproie du nord, l'anguille d'Amérique et le bec-de-lièvre qui ont un statut préoccupant ou menacé selon la LEP ou le *Comité sur la situation des espèces en péril au Canada* (COSEPAC). Toutes ces espèces font face à plusieurs problématiques, dont les

plus importantes sont la pollution agricole et la propagation d'espèces exotiques envahissantes (principalement le gobie à taches noires).

Les inventaires de poissons effectués par l'équipe d'Ambioterra en 2019 ont révélé de belles surprises! En effet, un spécimen de fouille-roche gris a été trouvé lors de notre inventaire dans la rivière des Anglais dans la municipalité de Saint-Chrysostome près de la limite

de Très-Saint-Sacrement. C'est une excellente nouvelle puisque cela signifie qu'il n'est pas trop tard pour continuer nos efforts afin d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière des Anglais! L'équipe d'Ambioterra a également observé lors de son inventaire ichthyologique dans le ruisseau Oak, un tributaire de la rivière Châteauguay, plusieurs spécimens de bec-de-lièvre, une autre espèce ayant le statut de préoccupant selon

» SUITE PAGE 2

la LEP et qui est une autre espèce sentinelle. Rappelons qu'une espèce sentinelle est une espèce sensible à la pollution et par conséquent, une des premières à disparaître lors d'une dégradation de l'habitat. Ainsi, leur présence indique qu'un habitat est propice à une grande biodiversité.

Pour 2019, nous avons concentré nos efforts de restauration des berges chez trois propriétaires volontaires riverains des

rivières Trout, Chateauguy et du ruisseau Lefebvre (tributaire du ruisseau Norton qui se jette à son tour dans la rivière des Anglais). Les aménagements effectués ont permis de végétaliser près de 645 mètres linéaires de bandes riveraines en plantant plus de 2 300 arbustes, arbres et herbacées qui favoriseront le rétablissement des habitats aquatiques fréquentés par les espèces visées. Aussi, Ambioterra a ac-

compagné quatre nouveaux propriétaires vers la conservation volontaire en réalisant un diagnostic environnemental de leur terrain. Un rapport de ce diagnostic leur sera remis sous la forme d'un cahier du propriétaire au cours de l'hiver 2020 et des ententes de conservation seront signées avec les propriétaires intéressés.

L'année 2020 comprendra le suivi des aménagements effectués en 2019, soit le désherb-

age autour des arbustes, l'ajout et remplacement du paillis si nécessaire ainsi que le remplacement des plants morts. Ces étapes seront effectuées avec les propriétaires pour qu'ils puissent effectuer un suivi à long terme de leur bande riveraine. La conservation volontaire est essentielle au maintien de la faune et la flore du Québec, la participation des propriétaires permet de protéger notre belle nature!



**Dard de sable**



**Aménagement rivière Trout**



**Rivière Chateauguy**



**Aménagement ruisseau Lefebvre**



## BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE TROUT

# Sensibilisation aux pratiques agroenvironnementales

**Ambioterra effectue un travail de sensibilisation aux pratiques agroenvironnementales auprès des agriculteurs du bassin versant de la rivière Trout depuis 2014, principalement grâce au financement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Prime-Vert, et de Pêches et Océans Canada.**

Nous avons rejoint une quarantaine d'agriculteurs par voie de sondage en 2014 sur une possibilité de 60. Nous voulions savoir quelle est la perception des agriculteurs face à la nature et aux espèces animales et végétales qui entrent en conflit avec les pratiques agricoles.

Dans une deuxième phase, nous avons évalué le type de pratiques agricoles ayant cours dans le bassin versant de la Trout. Ainsi,

nous avons pu constater que plusieurs agriculteurs avaient de bonnes pratiques comme la rotation des cultures ou une bande riveraine conforme aux règlements. D'autres avaient de moins bonnes pratiques : labour intensif, sol à nu qui favorise l'érosion, usage intensif de fertilisants et de pesticides, etc. Certains ont pris d'excellentes initiatives comme un agriculteur riverain qui utilise la technique du semi-direct (aucun labour) sur sa ferme pour produire du maïs et du soya pour ses animaux. Cette pratique de semi-direct est très intéressante car elle permet de protéger les terres agricoles du problème d'érosion.

En effet, le couvert végétal permanent empêche les précipitations de détruire les particules de sols et de provoquer des problèmes d'érosion des terres

agricoles. Au Québec, nous perdons en moyenne par année 3% de toutes les terres arables du Québec, soit environ 5 tonnes à l'hectare par année.

Il est important de comprendre que l'ensablement des cours d'eau et l'apport en fertilisants dans les cours d'eau en zone agricole est la résultante de pratiques agricoles non durables. Ce problème d'érosion en agriculture est un problème de taille qui nécessitera une intervention musclée de la part du gouvernement du Québec. Sans cette intervention, nos terres agricoles vont disparaître peu à peu. Pour l'habitat du poisson, ce problème d'érosion est majeur. Ainsi une portion des fertilisants se retrouvent dans les cours d'eau et font proliférer les algues et les plantes aquatiques. De plus, la matière,

comme les particules de sol, qui se retrouve dans l'eau sera décomposée à l'aide de l'oxygène (oxygène dissous) présent dans l'eau. Hors, si la charge polluante est trop importante, l'oxygène est entièrement mobilisé pour décomposer cette matière ne laissant que peu d'oxygène dans l'eau pour le reste des êtres vivants.

Dans la phase trois de ce projet, nous entendons étendre la sensibilisation aux pratiques agroenvironnementales à l'ensemble de la zone Châteauguay avec un maximum d'efforts dans la partie en aval de la rivière Châteauguay. Nous travaillerons avec une vingtaine d'agriculteurs au cours des trois prochaines années afin de leur permettre d'adopter de meilleures pratiques agricoles qui vont diminuer les impacts de l'agriculture sur la rivière Châteauguay.



**Merci à  
Alexandre Lavoie  
et ses étudiants  
de l'école  
d'Ormstown  
pour leurs  
dons de nichoirs**

Nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur Alexandre Lavoie et ses étudiants de l'école d'Ormstown pour leur collaboration au projet de protection de la faune ailée initié par Ambioterra en Montérégie Ouest. En effet, des nichoirs pour les crécerelles d'Amérique ou les canards ont été fabriqués par les élèves dans le cadre de leur cours en ébénisterie. Les habitacles seront installés sur les terrains des propriétaires qui participent aux projets de protection de la biodiversité d'Ambioterra afin d'offrir des refuges pour la faune ailée. Une excellente initiative qui permet d'impliquer les jeunes dans les activités de conservation de la région.

**Bravo !**

*Joyeuses fêtes et bonne année de toute l'équipe d'Ambioterra!*

**»»»  
FAITES UN  
DON POUR  
PROTÉGER LA  
BIODIVERSITÉ**

Le financement de nos activités de protection de la biodiversité demande beaucoup d'efforts ! Vous pouvez contribuer à notre mission de quatre façons : en devenant membre pour seulement 10\$/an, en faisant un don en argent, en biens et services, en devenant bénévole ou propriétaire volontaire dans l'un de nos projets. À noter que lorsque vous effectuez un don de plus de 10 \$, vous recevrez un reçu vous permettant des déductions d'impôt. Le saviez-vous, tout don d'une entreprise privée est déductible d'impôt à 100%, parlez-en à votre employeur !

**Pour plus de détails :**

**[www.ambioterra.org/faire-un-don](http://www.ambioterra.org/faire-un-don)**



**DONNER**  
POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ



624 NOTRE-DAME, BUREAU 31  
SAINT-CHRYSOSTOME, QG J0S 1R0  
450-637-8585  
[www.ambioterra.org](http://www.ambioterra.org)

*Nous remercions chaleureusement nos donateurs et les organismes qui soutiennent nos projets sans qui nous ne pourrions accomplir notre mission de protection de la biodiversité et bien entendu de la santé humaine !*



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Québec



Fondation  
de la faune  
du Québec



Fondation du Grand Montréal

Fondation ECHO  
ECHO Foundation

